

(N^o 215.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 8 MAI 1845.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur *Pierre Tack*, sergent au 7^{m^e} Régiment d'Infan- terie.

(Voir le N^o 277, session 1843-1844 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Oosterhout, Brabant septentrional, en 1808 ; il habite la Belgique depuis 1824 et il faisait partie, en 1830, de la 15^e division au service des Pays-Bas. Le 30 novembre 1830 il continua son service en Belgique, et en 1836 il prit un engagement volontaire et fut promu au grade de caporal et de sergent ; il a pris, le 1^{er} novembre 1843, un nouvel engagement pour deux ans.

Il s'est marié avec une belge en 1835 et en a quatre enfants.

Les autorités sont favorables à sa demande ; le Ministre de la Guerre affirme que ce sous-officier est digne de la faveur qu'il sollicite, et sa naturalisation ordinaire a été prise en considération à la Chambre des Représentants par 42 suffrages contre 6.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur.